

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
REPAS DE PRINTEMPS**

*Notre repas de printemps aura lieu le **dimanche 24 mars 2013** au restaurant « le Relais de Villeneuve », 28 place Paul Claudel à **VILLENEUVE-sur-FÈRE** au sud de Fère-en-Tardenois.  
L'AG de l'antenne se déroulera à la suite du repas vers 15 h.*

**MENU :**

**Apéritif :** Kir maison

**Entrée :** Saumon fumé maison

**Plat :** Rôti de veau accompagné de légumes de saison

Plateau de fromages

**Dessert :** Mille-feuille

**Vin blanc (Muscadet), vin rouge (Bordeaux),  
café non compris à charge de chaque convive (1€).**

**30,70 € par personne.**

À l'issue du repas, assemblée générale de l'antenne de l'Aisne :

**1. Vie du groupement.** Cette année, le conseil d'administration a retenu le thème suivant à débattre au cours de la réunion annuelle de l'antenne :

- « Une nouvelle politique familiale pourrait-elle conduire à une augmentation sensible du nombre d'adhérents ? »
- « Quel avenir pour les commerçants sur nos terrains ? »

**2. Promotion du GCU.** Distribution du matériel envoyé par le siège. Penser à cibler si possible les centres hospitaliers, les mairies et naturellement écoles, collèges, lycées, inspections.

**3. Questions, remarques, suggestions sur d'autres sujets à débattre par les participants lors de l'AG.**

Veillez préparer celles-ci, (*pensez à prendre votre n° d'adhérent demandé sur la feuille « réponse »*) un formulaire vous permettra de les écrire et de les porter aux suffrages des participants à l'AG.

***Ci-dessous l'extrait du formulaire :***

Pour tout sujet évoqué, mentionner le nom et prénom ainsi que le n° d'adhérent de l'auteur et préciser le nombre de votants qui approuvent le contenu.

NOM ET PRÉNOM	N° ADHÉRENT	QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS	NOMBRE DE VOTANTS QUI APPROUVENT LE CONTENU
---------------	----------------	-----------------------------------	--

**Prix du repas : 30,70 € par personne ; envoyer le chèque à :**  
**Mr Hû Georges, 4 Bis Rue de la Maison Blanche 02 200 MERCIN-ET-VAUX**  
avant le **10 mars 2013 dernier délai** à l'ordre de **Mr Hû Georges**.

Nous comptons sur votre présence !

Bien cordialement.

Le bureau de l'AT, Marie-Claude Carlier et Georges Hû.